

Archives
22921
10 03 1996

ARGOS SODITIC FRANCE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital : 1.000.000 Francs

Siège social : 14 rue de Bassano - 75116 Paris

RCS Paris B 377 854 682

900 6719

**Extraits des résolutions de la réunion du Conseil de Surveillance
en date du 27 mars 1996**

**I. Constatation de la vacance des fonctions de membre du Directoire et
de Directeur Général**

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Surveillance que Monsieur Bernard Billeret, membre du Directoire et Directeur Général de la Société depuis sa constitution, connaît actuellement des problèmes de santé l'empêchant d'assumer ses fonctions de membre du Directoire.

Divers propos sont échangés soulignant l'importance et la qualité du travail effectué, au profit de la Société depuis sa constitution, par Monsieur Bernard Billeret.

Le Conseil, après en avoir délibéré, constate, conformément aux dispositions de l'article 97 du décret 67-236 du 23 mars 1967, la vacance du siège de membre du Directoire de Monsieur Bernard Billeret du fait de l'état de santé de celui-ci.

**II. Nomination, en remplacement, d'un nouveau membre du Directoire et
Directeur Général**

En conséquence, le Conseil de Surveillance désigne en remplacement de Monsieur Bernard Billeret, Monsieur Louis Godron, né le 31 octobre 1966 à Tours (37), de nationalité française, demeurant 29 rue Victor Seul à Bougival (78390).

Monsieur Louis Godron est nommé pour la durée des fonctions restant à courir de son prédécesseur, Monsieur Bernard Billeret.

for

Monsieur Bernard Billeret ayant été désigné en qualité de membre du Directoire le 20 avril 1990 pour une durée, conformément aux dispositions de l'article 11-3° des statuts, de six ans, les fonctions de membre du Directoire de Monsieur Louis Godron prendront fin lors du Conseil de Surveillance devant se tenir prochainement et devant examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1995.

Monsieur Louis Godron a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées, ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Le Conseil de Surveillance décide, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, de nommer également Monsieur Louis Godron en qualité de "Directeur Général" de la Société. En conséquence, Monsieur Louis Godron disposera des pouvoirs les plus étendus, dans la limite prévue par la Loi et les statuts, à l'effet de représenter la Société vis-à-vis des tiers.

A handwritten signature, possibly reading 'bn', is located at the bottom center of the page.

ACCEPTATION DE FONCTIONS

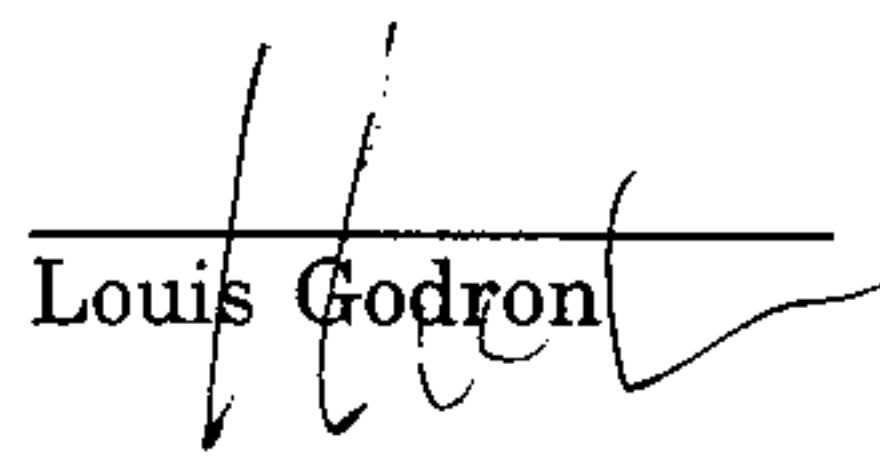
Je, soussigné, Louis Godron

Demeurant : 29 rue Victor Seul - 78380 Bougival

Déclare accepter les fonctions de Directeur Général du Directoire de la Société ARGOS SODITIC FRANCE, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.000.000 Francs, dont le siège social est sis 14 rue de Bassano - 75116 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 377 854 682.

J'atteste, en outre, par la présente, n'exercer aucune fonction ni d'être frappé d'aucune incapacité susceptible de m'interdire d'exercer valablement le mandat qui m'a été confié.

*Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général
d'ARGOS SODITIC FRANCE*


Louis Godron

* Mention manuscrite :

*"Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général du Directoire
de la société ARGOS SODITIC FRANCE"*